



FEDERATION  
AUTONOME  
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes  
06270 Villeneuve Loubet

Tel : 04 93 34 81 09  
Fax: 04 93 29 79 98  
secretariat@faspp-pats.org

*Affiliée à la FA-FPT*

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
Palais de l'Elysée  
55, Rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Villeneuve-Loubet, le 15 janvier 2019

**Objet : sapeurs-pompiers professionnels : les sacrifiés de la République**

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président de la République, vos « soldats du feu » sont à bout de forces. Notre malaise est profond.

La Fédération Autonome des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Personnels Administratifs Techniques Spécialisés (FA/SPP-PATS), première force syndicale représentative des SDIS de France, assure, sans relâche, la défense des intérêts de notre corporation.

La refonte de la filière sapeur-pompier de 2012, a été destructrice pour notre profession. L'échec du dialogue social caractérise cette réforme. Elle a été imposée en dépit du bon sens et les répercussions sur les pompiers « bottes aux pieds » sont catastrophiques ! Cette catégorie professionnelle a aussi été sacrifiée au profit des emplois supérieurs de direction.

Dernier rempart face à la souffrance humaine, les missions de prompt secours et d'assistance aux victimes qui nous incombent sont outrageusement dépassées. En effet, pour pallier les carences de l'Etat, nous multiplions les interventions qui relèvent des attributions du SAMU au détriment de nos véritables missions. Pour répondre à vos impératifs détournés de service public de secours, les sapeurs-pompiers, sollicités à outrance, essaient d'y faire face, avec des effectifs et des moyens en constante diminution. Prétextant l'asphyxie financière, les employeurs des SDIS de France ne veulent pas assumer ces dépenses supplémentaires.

Aux contraintes habituelles, stress et anxiété en intervention, s'additionnent la multiplication des agressions, violences verbales, physiques, guet-apens organisés. L'uniforme est méprisé. Ce phénomène se banalise et se généralise sur l'ensemble du territoire, les tribunaux croulent sous les dossiers de violences caractérisées envers les sapeurs-pompiers. Compte tenu de l'absence de réaction concrète sur le terrain de la part des instances gouvernementales, nous sommes devenus des cibles au même titre que les policiers et gendarmes.

Nous ne souhaitons pas voir les gilets pare-balles et les casques balistiques faire partie de notre quotidien mais les violences de ces dernières semaines montrent le contraire.

Face au mouvement de contestation des « gilets jaunes » policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers sont mobilisés sans relâches. L'Etat a reconnu l'implication des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, brigade des sapeurs-pompiers de Paris) dans la gestion de cette crise. Pour les remercier mais essentiellement pour faire taire la fronde policière, il a été accordé une revalorisation des salaires de l'ensemble des policiers et gendarmes, une prime exceptionnelle de 200 euros pour le personnel technique, administratif et scientifique mobilisé lors des derniers évènements ainsi que pour les agents des préfectures. Le personnel du ministère des finances, a, également, profité de cette vague de remerciements financiers suite à la mise en place du prélèvement à la source.

En revanche, c'est avec regrets, que nous constatons que les personnels des SDIS n'ont pas eu droit à tant d'égards, mais seulement au silence, qui est le pire des mépris.

Pourtant, nos collègues ont accompli leurs missions sans faillir, portant assistance aux victimes et allant au contact des flammes malgré les jets de pavés et autres projectiles. Aujourd'hui, seul le soutien unanime de la population nous permet de tenir le cap.

La dégradation prononcée des conditions de travail des sapeurs-pompiers a été évoquée, à plusieurs reprises et tout dernièrement, avec Monsieur le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises. La reconnaissance et l'égalité de traitement des forces de sécurité intérieure doivent passer, à minima, par la réévaluation de l'indemnité de feu sapeur-pompier à équivalent de l'indemnité de sujétion spéciale police (ISSP) perçue par les policiers et gendarmes dont le taux est fixé à 27% du traitement indiciaire.

Monsieur le Président de la République, les sapeurs- pompiers professionnels, acteurs de la sécurité intérieure, sont les seuls à être contraints d'assurer des gardes postées de 24 heures au mépris des règles élémentaires de protection de la santé et de la sécurité.

Monsieur le Président de la République, les sapeurs-pompiers, acteurs de la sécurité intérieure, sont les seuls à être soumis aux risques avérés liés aux toxicités des fumées d'incendie rendant la profession victime d'un accroissement du nombre de cancers ?

Monsieur le Président de la République, la situation de notre profession est critique et la colère gronde dans nos rangs, quels engagements sincères et véritables comptez-vous prendre ?

Nous sommes ouverts au dialogue social et compte tenu des enjeux pour maintenir notre système de secours à flot, nous vous remercions de bien vouloir interférer auprès de Monsieur Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur, pour qu'il reçoive notre Fédération dans les plus brefs délais. Nous n'admettrons pas que ce dernier se retranche derrière le principe de libre administration des collectivités locales pour refuser d'agir car c'est bien sur le rapport de monsieur le Ministre de l'Intérieur que vous serez amené à modifier le décret applicable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

**Le Président fédéral, André GORETTI**

